

CABINET BERENGER - BLANC - BURTEZ-DOUCEDE et ASSOCIES

Maître Véronique UZAN

Société Civile Professionnelle d'Avocats

69, rue Sainte - 13001 MARSEILLE - Tél. : 04.91.54.90.44

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN LOT

D'UN APPARTEMENT, UNE CAVE ET UN PARKING

Soit, **L'APPARTEMENT** situé au deuxième étage à droite, de type F3 A, numéro 287, dans le bâtiment C, Immeuble C1, sis 8 Place du Commerce (**lot n° 598**),

LA CAVE numéro 2878 située au sous-sol du bâtiment C, immeuble C1 (**lot n° 564**)

et **UN PARKING** numéro 188 situé au sous-sol du Bâtiment O (**lot n° 1684**),

Lesdits lots dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété

dénommé « LA MAURELETTE » situé à MARSEILLE (13015),

Place des Autures et Place du Commerce (Quinzième arrondissement)

MISE A PRIX DE 31 728,05 EUROS

Visite le Mercredi 14 Septembre 2022 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,

au Palais de Justice de ladite ville, Salle Borély, Palais Monthyon,

Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dont s'agit sont constitués par le **lot n° 598** soit un appartement situé au deuxième étage à droite, de type F3 A, numéro 287, dans le bâtiment C, Immeuble C1, sis 8 Place du Commerce, et les 102/100.000° indivis des parties communes générales, par le **lot n° 564** soit une cave numéro 2878 située au sous-sol du bâtiment C, immeuble C1 et les 1/100.000° indivis des parties communes générales et par le **lot n° 1684** soit un parking numéro 188 situé au sous-sol du Bâtiment O et

les 10/100.000° indivis des parties communes générales, lesdits lots dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété dénommé RESIDENCE LA MAURELETTE situé à MARSEILLE (13015), Quartier La Delorme - 168 à 192 Rue Le Châtelier, 6 Rue Paul Coxe et 14 Boulevard Gay Lussac, 13015 MARSEILLE.

Ledit ensemble immobilier figure au cadastre de la ville de MARSEILLE - quartier Delorme section 902 B n° 42 lieudit « Place des Autures » pour une contenance cadastrale de 09 ha 83 a 21 ca.

Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif

de division suivant acte reçu par Maître DURAND, Notaire à Marseille en date du 14 avril 1965 publié au 1er Bureau des Hypothèques de Marseille le 18 octobre 1965 volume 4421 n° 18, modifié à plusieurs reprises depuis.

Les biens dont s'agit sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif établi par Maître Emeric BERNARD, Huissier de justice associé de la société PROVJURIS à Marseille, le 6 janvier 2022 demeuré annexé au cahier des conditions de vente ainsi qu'un dossier de diagnostics techniques.

Il résulte du procès-verbal descriptif de Maître BERNARD du 6 janvier 2022 que les biens sont occupés par Monsieur et Madame YLDIRIM. Madame YLDIRIM rencontrée par l'huissier ne parlant pas français, n'a pu renseigner Maître BERNARD sur leurs conditions d'occupation (bail, loyer).

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DENOMME « RESIDENCE LA MAURELETTE », sis Place des Autures, quartier La Delorme, 13015 MARSEILLE, représenté par son syndic en exercice la société **FONCIA MEDITERRANEE**, S.A.S au capital de 61.000 euros, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 309 066 967, dont le siège social est 225 Rue Saint Pierre à MARSEILLE (13005) agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, **Mr Laurent PONSOT**, domicilié es qualité audit siège, ladite société dûment habilitée

aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale des copropriétaires en date du 20 juin 2019,

Pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (13001), 69 Rue Sainte, au cabinet de **Maître Véronique UZAN**, Avocat associé de la **SCP CABINET BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE ET ASSOCIES**, qui est constitué pour elle et la représente.

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,
- si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

Pour plus amples renseignements :

- consulter le cahier des conditions de vente, au service de l'accueil du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30.
- s'adresser à **Maître Véronique UZAN**, Avocat associé, 69 Rue Sainte, 13001 MARSEILLE - tél. : 04.91.54.90.44

Véronique UZAN
Avocat associé